

# HAKU – V0

## Extracteur

Instructions d'installation et de câblage



### N° de référence

HAKU B – V0 : 1302.0001

HAKU T – V0 : 1302.0003

HAKU H – V0 : 1302.0005



**VMI**<sup>®</sup>

AIR  
PURIFICATION  
TECHNOLOGIES

VEUILLEZ LIRE CES INSTRUCTIONS EN CONSULTANT LES ILLUSTRATIONS.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS





**IMPORTANT :**  
**LISEZ CES INSTRUCTIONS AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION**

NE PAS installer ce produit dans les endroits présentant ou risquant de présenter ultérieurement une des conditions suivantes :

- Atmosphère excessivement chargée d'huile ou de graisse ;
- Gaz, liquides ou émanations corrosifs ou inflammables ;
- Températures ambiantes supérieures à 40 °C ou inférieures à -5 °C.
- Obstructions possibles risquant de rendre difficile l'accès ou le retrait du ventilateur.

**REMARQUES DE SÉCURITÉ ET CONSEILS**

- A.** Le câblage doit impérativement se conformer à la réglementation E.I.E. ou aux normes en vigueur dans votre pays et **DOIT** être entrepris par une personne suffisamment qualifiée.
- B.** Le ventilateur doit être muni d'un sectionneur installé sur place, capable de déconnecter tous les pôles et dont les contacts sont séparés d'au moins 3 mm.
- C.** Veillez à ce que l'alimentation secteur (tension, fréquence et phase) soit conforme aux données de la plaque signalétique.
- D.** Il est recommandé d'effectuer la connexion aux bornes du connecteur du ventilateur avec un câble flexible.
- E.** Si le ventilateur doit servir à évacuer l'air d'une pièce chauffée par un appareil à mazout, veillez à ce que le remplacement de l'air soit suffisant pour le ventilateur et pour l'appareil concerné.
- F.** Le ventilateur ne doit pas être utilisé dans un endroit où il risque d'être exposé directement et longtemps à des pulvérisations d'eau.
- G.** Dans le cas de ventilateurs carénés utilisés pour traiter de l'air humide, un piège à condensation doit être installé. Les conduits horizontaux doivent être légèrement inclinés vers le bas dans le sens opposé au ventilateur.
- H.** Cet appareil n'a pas été conçu pour être utilisé par des personnes (enfants inclus) à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne disposant pas de l'expérience ou des connaissances requises, à moins qu'elles ne soient surveillées ou instruites quant à l'utilisation de ces appareils, par la personne responsable de leur sécurité.
- I.** Surveillez les enfants, pour les empêcher de jouer avec ces appareils.
- J.** Appareils fixes n'étant pas dotés d'un système de déconnexion de l'alimentation secteur, par lequel le contact est interrompu à tous les pôles pour assurer la coupure totale en cas de surtension de catégorie III ; les instructions stipulent qu'un moyen de déconnexion doit être incorporé au niveau du câblage fixe, conformément aux règles de câblage.
- K.** La grille **extérieure** doit être placée à une hauteur d'au moins 2,3 mètres du niveau du sol, pour éviter toute possibilité d'accès aux pièces mobiles de l'appareil. Si la grille **extérieure** doit être placée à une hauteur située entre 0 et 2,3 mètres du niveau du sol, veuillez utiliser le kit mural indiqué ci-dessous, pour éviter toute possibilité d'accès à la roue des ventilateurs par l'extérieur.

**IMPORTANT : NE RACCORDER ENSEMBLE QUE LES PRODUITS PROVENANT DE LA GAMME HAKU. EN EFFET, LE VENTILATEUR A ÉTÉ CONÇU SPÉCIALEMENT POUR FONCTIONNER SUR UN COURANT DE 12V A.C. ET N'EST PAS COMPATIBLE AVEC LES AUTRES EXTRACTEURS VMI. NE PAS RACCORDER PLUS D'UN VENTILATEUR AU CONTRÔLEUR.**

**DESCRIPTION**

La gamme HAKU V0 de 100 mm convient aux salles de bains et aux WC. Ces articles sont vendus en modèles pour mur ou montés sur panneaux avec combinaisons de volets, minuterie, et de contrôle automatique d'humidité.

## **A. INSTALLATION**

### **POSITIONNEMENT DU CONTRÔLEUR**

1. Le contrôleur ne doit pas être installé dans une cabine de douche. Il doit être placé loin des sources directes de pulvérisation d'eau et hors de portée (1,5 m) d'une personne utilisant une baignoire ou une douche fixe.
2. L'appareil doit être placé à l'écart des sources directes de chaleur. Plage de température ambiante de 0 °C à 40 °C. N'installez pas l'appareil dans un endroit chargé de niveaux excessifs de graisse.
3. Choisissez l'emplacement du contrôleur et du ventilateur (consultez la section relative à l'emplacement du ventilateur) et déterminez les passages de câbles nécessaires.

### **POSITIONNEMENT DU VENTILATEUR**

1. Le contrôleur alimente le ventilateur en courant de 12 VCA SELV. Ceci permet d'installer le ventilateur à portée d'une personne utilisant une baignoire ou une douche, comme un mur à proximité. Toutefois, le ventilateur ne doit pas être installé dans un endroit où il pourrait être immergé dans l'eau ou régulièrement exposé à des pulvérisations d'eau directes, par exemple à partir d'une pomme de douche, qu'elle soit fixe ou mobile.
2. L'appareil doit être placé à l'écart des sources directes de chaleur. Plage de température ambiante de 0 °C à 40 °C. N'installez pas l'appareil dans un endroit chargé de niveaux excessifs de graisse.
3. Si le ventilateur est installé dans une pièce contenant un appareil à brûleur, l'installateur doit s'assurer que le renouvellement d'air est suffisant pour les deux appareils, le ventilateur et l'appareil à brûleur. Si le ventilateur est utilisé pour alimenter la pièce en air, l'installateur doit s'assurer que la prise d'air du ventilateur est située à au moins 600 mm de toute sortie de fumée.
4. Applications avec gaine. Ces ventilateurs peuvent être utilisés avec des sections courtes de gaines rigides courtes, mais vous devez d'abord vérifier les détails avec votre centre de vente. Le ventilateur doit être équipé d'une gaine raccordée à l'extérieur et permettant d'évacuer l'air chargé d'humidité susceptible d'entraîner des dommages matériels. Les gaines horizontales doivent être montées avec une pente descendante depuis le ventilateur. Les gaines passant par un vide de toiture non-chauffé doivent être isolées
5. Évitez les courts-circuits de flux d'air, en installant le ventilateur aussi loin que possible de la principale source de remplacement d'air dans la pièce, et à l'opposé de cette source. FIG.1
6. Le modèle HAKU H est équipé d'un détecteur électronique automatique d'humidité. Étant donné que le détecteur d'humidité exige une libre circulation d'air, ne l'installez pas trop près des placards, etc. Ne le placez pas au-dessus d'un radiateur ou d'une autre source de chaleur. Ne le placez pas dans un endroit où il risque d'être exposé directement et longtemps à des pulvérisations d'eau.

### **MONTAGE SUR PANNEAU/PLAFOND**

**IMPORTANT :** Le ventilateur doit être installé soit dans un réseau de conduits fermé, soit avec la protection d'une grille d'air externe.

1. Pratiquez un trou de 105 mm de diamètre sur la surface de fixation.
2. Desserrez la vis située en bas de la grille avant et retirez la grille.
3. Marquez les centres des vis à travers les trous de la contre-plaque du ventilateur. Percez, insérez les chevilles et vissez à l'endroit de l'installation.
4. Fixez solidement la gaine.
5. Remontez la grille et vissez les vis.

### **MONTAGE MURAL (le kit de montage mural n'est pas fourni – Voir les accessoires ci-dessus)**

1. Pratiquez dans le mur un trou de 115 mm de diamètre et introduisez une gaine de grand diamètre dans le mur. Inclinez légèrement le manchon vers le bas, dans le sens opposé au ventilateur. Cimentez les deux extrémités de niveau avec les parois du mur.
2. Desserrez la vis située en bas de la grille avant et retirez la grille.

3. Marquez sur le mur les centres des vis à travers les trous de la contre-plaque du ventilateur. Percez insérez les chevilles et vissez à l'endroit de l'installation
4. Répétez l'opération pour le sous-cadre de la grille extérieure. Fixez la grille extérieure à sa place, en veillant à ce que les ouvertures de la grille soient orientées vers le bas.

## **APRÈS L'INSTALLATION VÉRIFIEZ QUE LA ROUE TOURNE LIBREMENT**

### **B. CÂBLAGE.**



**AVERTISSEMENT : L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE AUXILIAIRES DOIT ÊTRE COUPÉE LORS DE L'INSTALLATION OU DE LA MAINTENANCE.**

**IMPORTANT :** Le contrôleur est compatible avec une alimentation secteur monophasée de 220-240 V, 50 Hz CA. C'est un produit à double isolation (Classe II) et ne **DOIT PAS** être mis à la terre. Il fournit une sortie basse tension de sécurité 12 V, 50 Hz permettant d'alimenter une gamme de ventilateur HAKU V0. Notez qu'un seul ventilateur doit être raccordé au contrôleur.  
**Il est recommandé d'utiliser des câbles de 1,5 mm<sup>2</sup> de section pour les longueurs jusqu'à 8 m.**

1. Sélectionnez et suivez le schéma de câblage qui convient. (Fig. 2,3 ou 4)
2. Vérifiez que toutes les connexions ont correctement été effectuées et que toutes les bornes de raccordement et tous les serre-câbles sont fermement raccordés
3. Assurez-vous que la roue tourne librement, sans se bloquer

### **C. CONFIGURATION**



**AVERTISSEMENT : L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE AUXILIAIRES DOIT ÊTRE COUPÉE LORS DE L'INSTALLATION OU DE LA MAINTENANCE.**

#### **Réglage de la minuterie (HAKU T)**

*COUPEZ L'ALIMENTATION SECTEUR AVANT DE RÉGLER LA MINUTERIE. RÉGLEZ LA MINUTERIE UNIQUEMENT AVANT OU PENDANT L'INSTALLATION.*

Dévissez les vis de fixation qui maintiennent le contrôleur sur le boîtier de montage. La période de dépassement du ventilateur peut être réglée vers le haut ou vers le bas à l'aide du dispositif de réglage situé sur le circuit imprimé interne.

#### **Réglage du point de consigne d'humidité (HAKU H)**

*COUPEZ L'ALIMENTATION SECTEUR AVANT DE RÉGLER LE CONTRÔLEUR. RÉGLEZ L'HUMIDISTAT UNIQUEMENT AVANT OU PENDANT L'INSTALLATION.*

1. Retirez la grille du ventilateur. Le contrôleur est réglé en usine pour se mettre en marche à environ 70 % d'humidité relative. Le point de consigne de l'humidité peut être réglé de 60 à 95 % d'humidité relative en modifiant le dispositif de réglage sur le circuit imprimé de commande.
2. Pour DIMINUER le point de consigne, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis **DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE**. Cette action rendra le dispositif de réglage PLUS sensible.
3. Pour AUGMENTER le point de consigne, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis **DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE**. Cette action rendra le dispositif de réglage MOINS sensible.

4. Remettez la grille du ventilateur en place.

**Commande manuelle :** Le modèle Haku H – V0 dispose d'un raccord LS supplémentaire (raccord réalisé via le transformateur) pour permettre la mise en marche manuelle du ventilateur via un interrupteur d'éclairage séparé ou un autre contrôleur (Fig.5). (Voir Fig.4 si le raccord LS n'est pas utilisé).

**IMPORTANT :** Après l'installation initiale il est possible que le contrôleur d'humidité fasse fonctionner continuellement le ventilateur jusqu'à ce qu'il se soit adapté à l'environnement. Lors du processus d'installation, il est important de régler la sensibilité à l'humidité sur la position souhaitée. Le contrôleur est déjà réglé en usine pour se mettre en marche à environ 70 % d'humidité relative.

### Fonctionnement LED

Le voyant s'allume lorsque le ventilateur est en marche.

Fig. 1

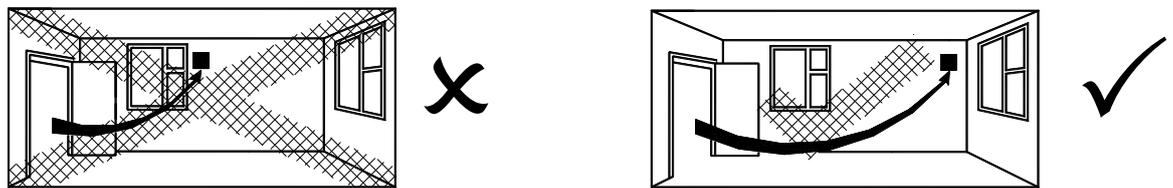


Fig. 2.

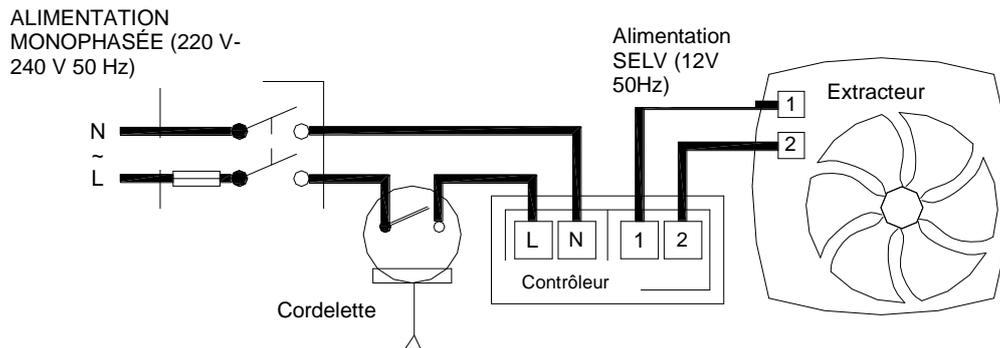
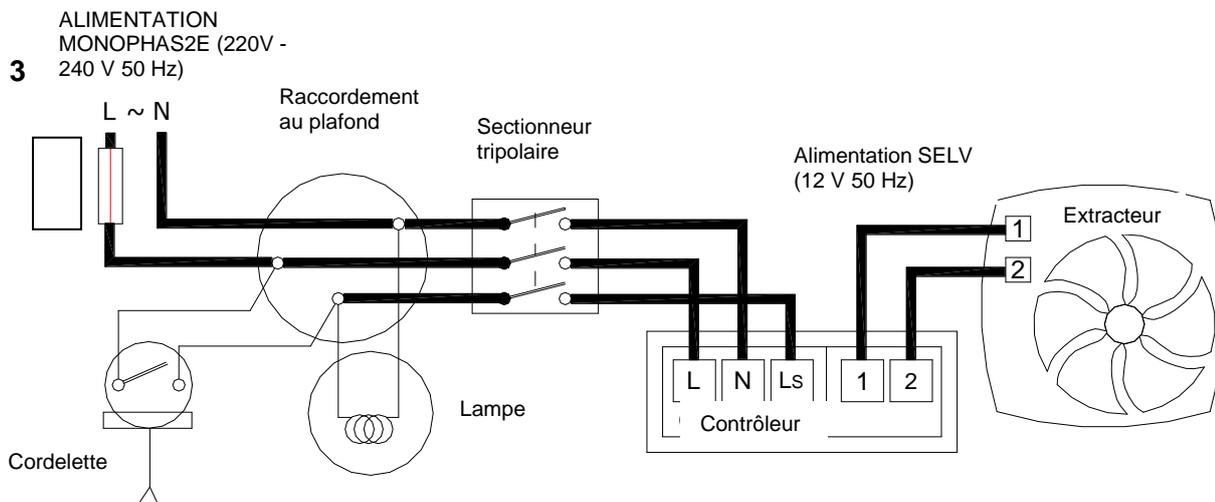


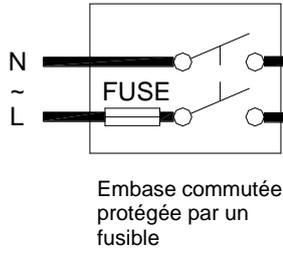
Fig. 3



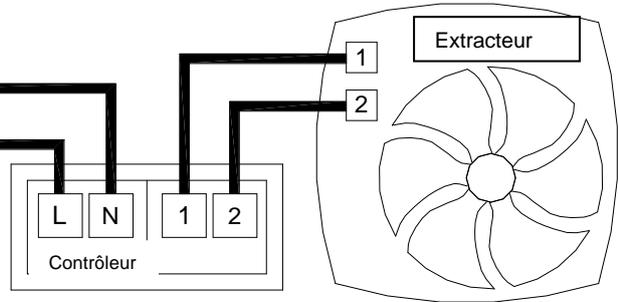
**IMPORTANT LE SIGNAL « Ls » DOIT ÊTRE DE LA MÊME PHASE QUE LA PHASE D'ENTRÉE SECTEUR**

**Fig.4**

ALIMENTATION  
MONOPHASÉE (220  
V-240 V 50 Hz)

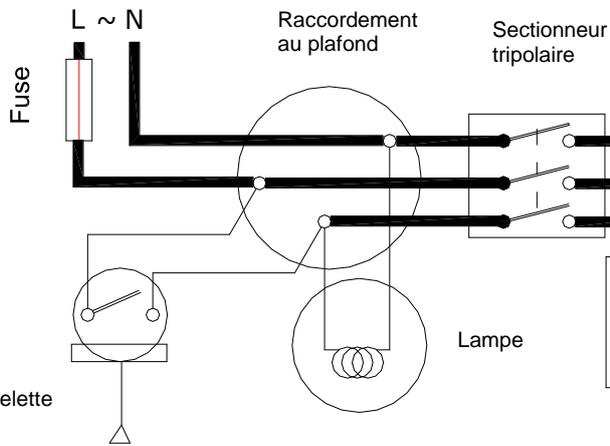


Alimentation SELV  
(12 V 50 Hz)

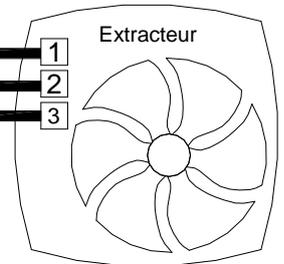


**Fig.5**

ALIMENTATION  
MONOPHASÉE (220 V-  
240 V 50 Hz)



Alimentation SELV  
(12 V 50 Hz)



**IMPORTANT LE SIGNAL « Ls » DOIT ÊTRE DE LA MÊME PHASE QUE LA PHASE D'ENTRÉE**

**Mise au rebut**

Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Il convient de le recycler là où des installations sont disponibles. Renseignez-vous auprès des autorités locales pour obtenir des conseils en matière de recyclage.

**GARANTIE**

La garantie prend automatiquement effet à date de facturation des produits, pour une période de cinq (5) ans.

Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par le Client au-delà du délai de cinq (5) ans après le jour de facturation des Produits sauf en cas d'offres commerciales stipulant une durée plus importante.

La garantie des produits fabriqués par VENTILAIRSEC ne couvre que les pièces et les coûts de main d'œuvre dans notre atelier.

Les pièces de rechange sont garanties minimum un (1) an à compter de l'expédition des dites pièces.

Dans le cas où la durée restante de la garantie du Produit concerné par les pièces de rechange est supérieure à un (1) an, la garantie de la pièce de rechange sera de la même durée que la durée de garantie restante.

Les défauts et détériorations des Produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et d'installation, d'entretien, de conservation et/ou d'utilisation, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

Seuls les produits installés par un installateur professionnel sont susceptibles d'ouvrir droit à la garantie.

Au titre de la garantie, VENTILAIRSEC ne sera tenue que du remplacement sans frais, des pièces défectueuses, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit. Les frais de port pour le retour des pièces défectueuses restent à la charge du Client.

Toute garantie cesse de plein droit dès lors que Client n'a pas informé VENTILAIRSEC du vice allégué dans un délai de deux (2) mois francs à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

VENTILAIRSEC ne pourra en aucun cas être mise en responsabilité sur la défaillance, et ses conséquences, des solutions vendues auprès de clients finaux issues d'une problématique d'installation ou d'un mauvais usage.

La responsabilité de VENTILAIRSEC ne saurait être engagée pour le non-respect des règles de l'art (normes en vigueur et notices d'installation) par le Client ou le professionnel installateur du Produit.

Tout déplacement sur chantier réalisé vainement pour une cause non imputable à VENTILAIRSEC donnera lieu à une facturation spécifique.

**STE VENTILAIRSEC**

16 rue des imprimeurs  
44220 COUERON – France

Tél : +33 (0)2 40 04 19 44  
Fax : +33 (0)2 40 03 96 11

[contact@vmi-technologies.com](mailto:contact@vmi-technologies.com)



**vmi**®

**AIR  
PURIFICATION  
TECHNOLOGIES**